



**Belgeo**

Revue belge de géographie

**2 | 2020**

**Peripheral borders, soft and hard re-bordering in Europe**

---

## Compte rendu : Trois ouvrages récents en langue française sur la thématique des frontières

Christian Vandermotten

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/36827>

DOI : [10.4000/belgeo.36827](https://doi.org/10.4000/belgeo.36827)

ISSN : 2294-9135

### Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

### Référence électronique

Christian Vandermotten, « Compte rendu : Trois ouvrages récents en langue française sur la thématique des frontières », *Belgeo* [En ligne], 2 | 2020, mis en ligne le 09 avril 2020, consulté le 09 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/36827> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.36827>

---

Ce document a été généré automatiquement le 9 mai 2020.



*Belgeo* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# Compte rendu : Trois ouvrages récents en langue française sur la thématique des frontières

Christian Vandermotten

---

- 1 - *Frontières*, sous la direction de François Moullé, Presses Universitaires de Bordeaux, 2017.
- 2 - *Frontières et représentations sociales. Questions et perspectives méthodologiques*, sous la direction de Sylvie Considère et Thomas Perrin, Academia-L'Harmattan, 2017.
- 3 - *Deux frontières aux destins croisés ? Étude interdisciplinaire et comparative des délimitations territoriales entre la France et la Suisse, entre la Bourgogne et la Franche-Comté (XVI<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*, sous la direction de Benjamin Castets Fontaine, Maxime Kaci, Jérôme Loiseau et Alexandre Moine, Les Cahiers de la MSHE Ledoux, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2019.
- 4 Avec des angles d'attaque différents, du plus systématique au plus monographique, ces trois ouvrages se complètent. Ils prouvent en tout cas, si c'était encore nécessaire, que pas plus que la fin de l'histoire, la chute du bloc soviétique et le développement de la mondialisation n'ont signifié la fin des frontières. Alors que certains avaient imaginé une « déterritorialisation » qui aurait estompé l'intérêt pour les frontières, la littérature sur les « border studies » a au contraire pris de l'essor, développant des analyses dynamiques au-delà des perspectives fonctionnalistes et structuralistes traditionnelles. Une mondialisation axée avant tout sur le profit et les flux économiques et génératrice de nouvelles inégalités a paradoxalement accentué des tendances aux fermetures et aux replis identitaires derrière des barrières, jusqu'à l'intérieur d'un ensemble aussi intégré que l'Union européenne. Ces ouvrages abordent tous trois la question des frontières dans des perspectives post-modernes et dialectiques : la frontière construite par l'État et en même temps légitimant l'État ; un symbole de l'immutabilité de l'État mais en même temps une ligne mobile dans le temps – 26 000 des 250 000 km des frontières terrestres du globe ont été dessinés durant les 25

dernières années - ; la frontière qui sépare de l'Autre et assoit l'identité, mais en même temps peut l'en rapprocher par les opportunités qu'elle est susceptible d'offrir ; la frontière qui peut devenir une barrière qui interdit le passage - il n'y a jamais eu autant de km de frontières matérialisées par des barrières physiques qu'aujourd'hui et le nombre de décès qu'il y eut sur l'ancienne frontière intra-allemande apparaît dérisoire par rapport au nombre de personnes décédées sur les frontières contemporaines, sans que cela ne suscite les mêmes émotions, voire apparaisse comme le résultat de légitimes mesures de protection ; mais aussi la frontière qui s'ouvre sur une zone de coopération et des zones frontalières qui peuvent dès lors parfois passer d'un statut périphérique à un statut de nouvelle centralité. Frontières et zones frontalières sont bien le fruit de dynamiques permanentes et mouvantes.

- 5 **Frontières**, dont la rédaction est dirigée par François Moullé, se présente comme un manuel, à destination principalement des étudiants bacheliers ou de Master, dont les chapitres sont écrits par différents auteurs. Le livre est un ouvrage de référence pour l'analyse géographique des frontières, des pressions qui mènent à la fois à leur affaiblissement et à leur renforcement, et l'étude des régions et coopérations transfrontalières. Si l'Union européenne et les pays voisins occupent une place majeure dans l'illustration des propos, on épinglera aussi un chapitre de Laurent Gagnol sur « Les frontières nomades : de la ligne à la trace », qui dresse une excellente synthèse sur les frontières sahariennes.
- 6 **L'ouvrage dirigé par Sylvie Considère et Thomas Perrin** s'intéresse à un thème plus précis, les représentations sociales et individuelles de la frontière, leurs subjectivités, et les pratiques et vécus de celle-ci. Si le sujet est traité à travers une série d'articles monographiques, ceux-ci sont toutefois très bien articulés, de sorte que l'ouvrage offre une grande cohérence. Ses trois parties traitent successivement des pratiques quotidiennes et des représentations de ceux qui franchissent au quotidien la frontière ou vivent à ses abords, avec donc ici un point de vue *bottom-up* plutôt que *top-down* ; des discours sur l'Autre et de la manière dont ils façonnent les représentations sociales, voire créent les identités ; enfin, de l'impact des décisions politiques et administratives, des constructions d'infrastructures, de l'éducation sur la perception de la frontière et les comportements, éventuellement conflictuels, des populations par rapport à celles-ci.
- 7 On retiendra de la première partie les écarts subjectifs qui peuvent se maintenir quant à la perception de la frontière à des échelles différentes de l'altérité, même dans des régions transfrontalières très intégrées, comme l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai ou la région bâloise. La perception de la frontière peut y être quasi-absente à l'échelle locale, voire positive dans les pratiques quotidiennes, que ce soit pour bénéficier d'opportunités d'emploi ou commerciales, alors qu'une différence subjective reste profondément perçue entre « Eux » et « Nous » quant elle est appréhendée à l'échelle des États qu'elle sépare. Les modalités de la perception de cette différence avec l'Autre abstrait se construisent à travers les discours officiels, mais l'imaginaire collectif peut s'en distancier, ou au contraire le reproduire selon des temporalités différentes, avec des hystérésis. Cela est ainsi illustré par l'étude de cas de la construction de la perception des Russes par les Finlandais.

- 8 À l'intérieur d'une région transfrontalière, les appartenances peuvent aussi être vécues différemment selon que l'on habite le centre ou la périphérie : un habitant de Bâle ne perçoit pas les faits frontaliers comme un Français ou un Allemand de la périphérie ; un Genevois comme un Français d'Annemasse ; un habitant de Luxembourg comme un navetteur belge, français ou allemand qui s'y rend quotidiennement. Cela implique aussi de se poser la question de la pertinence des échelles des constructions et coopérations transfrontalières : il est dommage ainsi que l'article consacré par Christian Wille aux identités spatiales dans la Grande Région SarLorLux, qui associe au Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, la Lorraine et l'ensemble de la Wallonie ne précise pas où les personnes interviewées se localisent par rapport à la frontière grand-ducale. On peut imaginer que cette construction politique prenne sens ou en tout cas que la frontière grand-ducale génère des pratiques quotidiennes pour un Arlonais, alors qu'elle laissera parfaitement indifférent à Liège ou en Hainaut.
- 9 Il n'est évidemment pas possible de rendre compte dans le détail de chacune des contributions à un tel ouvrage. Épinglons en cependant quelques-unes, pour leur originalité, voire leur exotisme. La monographie sur la Vichada, sur les marches amazoniennes de la Colombie, examine le cas d'une « frontière » à la démographie dynamique, mais non intégratrice de l'idée nationale, à la différence de ce qui avait prévalu dans le Far West américain. Les différentes composantes de la population de cette zone de colonisation intérieure s'affrontent sur le sens qu'elles donnent au territoire et à la frontière. L'article d'Alain Gascon sur la construction des frontières éthiopiennes et le rôle qu'y a joué Menilek II à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle montre la formation concomitante de l'État moderne et d'une frontière westphalienne par un État africain dès cette époque. Les réactions violentes des populations locales aux modifications de rattachement administratif de quelques municipalités dans le cadre du redécoupage territorial de l'Afrique du sud *post-apartheid* illustre combien des décisions administratives peuvent impacter tant les représentations sociales que le quotidien. L'exemple de la Bavière au XIX<sup>e</sup> siècle montre comment le renforcement de l'État, qui va de pair avec le développement économique et celui des infrastructures, estompe progressivement la réalité vécue des divisions internes à l'État et renforce en revanche la prégnance de ses limites extérieures, jusque là moins perçues, quitte à exclure de ce renforcement l'exclave du Palatinat. L'auteur renvoie à une conception ratzélienne, organiciste, de la frontière, qui devient à la fois la peau qui sépare le corps étatique de l'extérieur et permet en même temps par ses pores les échanges avec celui-ci.
- 10 L'analyse des marqueurs spatiaux et des pratiques de la frontière en Franche-Comté, dans une perspective historique sur les temps longs, constitue une introduction au dernier ouvrage recensé, exclusivement consacré à ce thème, ***Deux frontières aux destins croisés ?*** On y voit bien le passage progressif d'une zone de marche médiévale, où la pratique est celle d'allégeances et de liens juridiques complexes, souvent enchevêtrés, plutôt que du sentiment de franchissement d'une frontière-ligne. Le cadre initial dans lequel cette complexité se développe à la fin du Bas-Moyen âge est structuré par deux séparations fondamentales, qui ne se recoupent pas territorialement et se déclinent en outre de manière complexe dans le détail : les terres vassales du roi de France à l'ouest de la Saône, celles relevant de l'Empire à l'est de la rivière ; les terres relevant du duc de Bourgogne, tant dans le Duché (à l'ouest de la Saône) qu'à l'est (la Comté) et celles des Confédérés helvétiques. À l'intérieur de ces ensembles, les barrières, les complexités d'allégeance et les conflits qu'elles peuvent

générer restent nombreux. Dans un premier temps, la volonté du duc de Bourgogne de créer un État bourguignon et de s'affranchir de la vassalité française affaiblit la frontière de la Saône, non sans susciter des résistances. À l'inverse elle renforce la frontière du côté des territoires des Confédérés, sans pour autant parvenir à stopper les mouvements transfrontaliers de la population et des troupeaux, ni les échanges, même quand cette frontière politique se renforcera en devenant une frontière confessionnelle entre catholiques et réformés, avec une mobilisation des outils théologiques pour renforcer le sentiment identitaire face à l'autre. Suite à l'incorporation de la Bourgogne ducale au Royaume après le décès de Charles le Téméraire, la frontière entre Duché et Comté se renforce, sans toutefois entraver la liberté de circulation dans la cadre du régime de neutralité garanti par la Confédération suisse. L'annexion définitive de la Franche-Comté par la France en 1674 renforce encore la frontière avec la Suisse. Toutefois, si elles s'affaiblissent, les différences entre l'ancien Duché et la Franche-Comté ne disparaissent pas entièrement, la seconde n'étant pas pays d'État mais restant pays d'imposition réputé étranger jusqu'à la fin de l'Ancien régime. Les divergences entre les identités collectives qui en résultent se reconnaissent encore aujourd'hui.

- 11 Il faut attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la départementalisation pour voir disparaître toute différence de statut entre territoires bourguignons et francs-comtois. De l'autre côté, la militarisation renforcée de la frontière lors de la Révolution française et après 1871 ne supprime pas les échanges transfrontaliers de proximité. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la régionalisation de l'État français dissocie à nouveau Bourgogne et Franche-Comté, avant la fusion récente des deux anciennes régions, qui n'est pas un mariage d'amour. Si la fusion a en fin de compte plutôt suscité l'indifférence en Bourgogne, la Franche-Comté l'a en fin de compte acceptée avec résignation et une opposition moins forte que prévu, alors que l'identité comtoise apparaît très forte, au niveau de celles de l'Alsace et de la Bretagne, et qu'elle devrait renforcer Dijon, qui s'était déjà imposée dès le XIX<sup>e</sup> siècle en tant que grand nœud ferroviaire, aux dépens de Besançon. Quant au fait transfrontalier jurassien, le sentiment d'appartenance à un ensemble commun reste balbutiant au-delà des pratiques quotidiennes des frontaliers.
- 12 Au total, cette analyse centrée sur la Franche-Comté, offre des perspectives théoriques qui dépassent largement l'analyse pointue du cas d'espèce.